



**ROYAL NICKEL CORPORATION**

**RAPPORT DE GESTION**

**TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2016**



Royal Nickel Corporation

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	3
Mise en garde relative aux énoncés prospectifs .....	3
Description des activités.....	4
Faits saillants du premier trimestre et récents .....	5
Revue de l'exploitation.....	6
Perspectives.....	9
Résultats d'exploitation .....	11
Sommaire des résultats trimestriels .....	11
Flux de trésorerie, liquidités et sources de financement .....	12
Engagements contractuels.....	14
Arrangements non comptabilisés .....	14
Transactions envisagées.....	14
Événements postérieurs au 31 mars 2016 .....	14
Données sur les actions en circulation.....	16
Contrôles de communication de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière .....	16
Normes internationales d'information financière .....	17
Facteurs de risque.....	17
Mesures non conformes aux IFRS .....	17



Royal Nickel Corporation

## INTRODUCTION

---

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction concernant les facteurs qui ont influé sur les résultats financiers et les résultats d'exploitation de Royal Nickel Corporation et de ses filiales (« **RNC** », « **Royal Nickel** », ou la « **Société** ») au cours du trimestre clos le 31 mars 2016. Ce rapport de gestion, daté du 16 mai 2016, se veut un complément aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « **IFRS** ») et aux notes annexes pour le trimestre clos le 31 mars 2016. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que la plus récente notice annuelle de la Société, lesquels ont été déposés auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières provinciales du Canada et peuvent être consultés en ligne au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens.

## MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS

---

Le présent rapport de gestion fait mention de certaines mesures qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Le lecteur est prié de consulter les informations et les notes concernant l'utilisation de mesures non conformes aux IFRS.

Le présent document renferme des « renseignements prospectifs », y compris des énoncés concernant la liquidité et les sources de financement de RNC, la clôture de l'acquisition d'une participation supplémentaire de 34 % dans SLM que RNC ne détient pas encore, les prévisions concernant la production et les coûts, le potentiel des mines Beta Hunt et Reed, et le potentiel des projets Dumont, West Raglan et Qiqavik.

Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de RNC diffèrent sensiblement de ceux qu'ils expriment ou sous-entendent. Les facteurs susceptibles d'influer sur les résultats comprennent le fait que les parties ne parviennent pas à conclure des ententes définitives et à remplir les conditions de clôture, les prix futurs et l'offre de métaux, les résultats de forage, l'incapacité de lever les fonds nécessaires pour engager les dépenses requises pour conserver et poursuivre le développement des biens, les obligations environnementales (connues et inconnues), les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social, les accidents, conflits de travail et autres risques inhérents au secteur minier, l'instabilité politique, les actes de terrorisme, d'insurrection ou de guerre, les retards dans l'obtention des approbations des pouvoirs publics, les charges au comptant projetées et le fait de ne pas obtenir les approbations réglementaires ou celle des actionnaires. Pour une description plus précise des risques et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs, il convient de se reporter aux documents déposés par RNC auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières canadiennes sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Bien que RNC ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement à terme de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte qu'ils diffèrent de ceux qui y sont attendus, estimés ou prévus. Les énoncés prospectifs ici présentés sont établis en date du présent rapport de gestion, et RNC n'assume aucune obligation de les mettre à jour, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, de faits ou de résultats futurs ou pour une autre raison, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

L'utilisation du terme « concluante » dans le présent rapport de gestion ne devrait pas être considérée comme une indication que RNC a déjà mis sur pied un financement de projet ou qu'elle réussira à le faire.



Royal Nickel Corporation

## Mise en garde à l'intention des lecteurs américains concernant les estimations des ressources

Le présent rapport de gestion utilise les expressions ressources minérales « mesurées » et « indiquées » et ressources minérales « présumées ». La Société informe les investisseurs des États-Unis que, bien que ces expressions soient reconnues et requises par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la SEC ne les reconnaît pas. L'estimation des ressources minérales « mesurées » et « indiquées » suppose une plus grande incertitude quant à leur existence et à leur faisabilité économique que l'estimation des réserves prouvées et probables. L'estimation des ressources « présumées » suppose une beaucoup plus grande incertitude quant à leur existence et à leur viabilité économique que l'estimation des autres catégories de ressources. Il ne peut être tenu pour acquis que la totalité ou une partie d'une ressource minérale « mesurée », « indiquée » ou « présumée » sera relevée à une catégorie supérieure.

Selon la réglementation canadienne, les estimations des « ressources minérales présumées » ne peuvent former la base d'études de faisabilité ou de préfaisabilité ou d'autres études économiques, sauf dans des cas précis comme une évaluation économique préliminaire dans certaines circonstances. Normalement, la SEC permet uniquement aux émetteurs de présenter la minéralisation qui ne constitue pas des « réserves » en tant que tonnage et teneurs en place, sans faire référence à des unités de mesure. Selon les normes américaines, une minéralisation ne peut être classée à titre de « réserve » tant qu'il n'a pas été établi que cette minéralisation peut faire l'objet d'une production ou d'une extraction rentable et légale au moment où la réserve est déterminée. Les investisseurs des États-Unis sont prévenus de ne pas tenir pour acquis que la totalité ou une partie des ressources minérales « mesurées », « indiquées » ou « présumées » existe ou peut être exploitée de façon rentable ou légale. L'information relative aux descriptions des minéralisations et des ressources que contient le présent rapport de gestion pourrait ne pas être comparable aux renseignements rendus publics par les sociétés des États-Unis assujetties aux exigences de la SEC en matière de présentation et de communication de l'information.

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

---

Royal Nickel est une société du secteur des ressources minérales qui se consacre principalement à l'acquisition, à la mise en valeur responsable et à l'exploitation d'un portefeuille de grande qualité d'actifs de métaux de base et de métaux précieux. La Société passe actuellement du stade de la prospection et de l'évaluation à celui de la production de nickel, de cuivre et de métaux précieux. Les actifs de la Société comprennent le projet nickélique Dumont, qui occupe une position stratégique dans le camp minier établi à 25 kilomètres (« km ») au nord-ouest d'Amos, dans la région de l'Abitibi, au Québec (Canada) ainsi qu'une participation majoritaire dans Salt Lake Mining Pty Ltd (« **Salt Lake Mining** » ou « **SLM** »), qui détient une participation de 100 % dans la mine Beta Hunt, située dans la région très prolifique de Kambalda, dans l'ouest de l'Australie. Outre ces actifs, la Société possède d'autres biens miniers, présentés ci-dessous à la rubrique « Biens miniers de prospection et d'évaluation », et, en date du 27 avril 2016, elle détient une participation de 100 % dans VMS Ventures Inc. (« **VMS** »), comme il est décrit à la rubrique « Événements postérieurs à la date de clôture ». Les actions ordinaires et bons de souscription de la Société se négocient à la Bourse de Toronto (« **TSX** ») (symboles TSX : RNX et RNX.WT).



Royal Nickel Corporation

## Salt Lake Mining

Le 1<sup>er</sup> février 2016, Royal Nickel Corporation (« RNC ») a annoncé qu'elle avait convenu d'acquérir une participation majoritaire dans Salt Lake Mining Pty Ltd. (« SLM »). SLM est une société fermée dont le principal actif est une participation à 100 % dans la mine Beta Hunt, qui produit du nickel et de l'or à faibles coûts et est située dans le prolifique district minier de Kambalda, en Australie. Le 16 mars 2016, RNC a annoncé qu'elle avait acquis une participation de 66 % dans SLM et, le 4 avril 2016, RNC a annoncé la signature d'une convention des actionnaires avec les actionnaires de SLM qui détiennent la participation résiduelle dans les actions de SLM. Cette convention donne à RNC le droit d'acquérir les actions de SLM que détiennent ces actionnaires durant la période de six mois allant du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 30 septembre 2016, selon un ratio d'échange calculé en fonction de la date d'exercice. RNC souhaite obtenir l'aval des actionnaires à l'égard de l'émission d'actions de RNC à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de RNC qui devrait avoir lieu le 18 mai 2016. Dans l'hypothèse de l'exercice de l'option d'achat durant le mois de mai 2016, le ratio d'échange d'actions applicable sera de 1,8775 action de RNC pour chaque action résiduelle de SLM, soit un total de 24 324 066 actions de RNC susceptibles d'émission en échange des actions résiduelles de SLM.

La mine Beta Hunt est située 600 km à l'est de Perth, à Kambalda, dans l'ouest de l'Australie. SLM a acquis ce bien en 2013 et a réussi à regrouper les droits liés au nickel et à l'or. L'exploitation liée au nickel a redémarré en 2014 et n'a pas cessé depuis lors. De l'or a été produit pour la première fois de juin à juillet 2014, puis la production a recommencé à la fin de 2015.

## FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE ET RÉCENTS

---

- Le 1<sup>er</sup> février 2016, la Société a annoncé deux acquisitions qui transformeront la Société en producteur de nickel, de cuivre et d'or à faibles coûts générateur de trésorerie.
- Le 1<sup>er</sup> février 2016, la Société a acquis une participation de 20 % dans SLM, société fermée dont le principal actif est la mine de nickel et d'or Beta Hunt en Australie occidentale, pour une contrepartie en trésorerie de 2 500 \$. La Société a également convenu d'acquérir une participation supplémentaire de 47 % dans SLM contre 32 500 000 actions de la Société.
- La Société a également annoncé le 1<sup>er</sup> février 2016 qu'elle avait conclu un accord définitif daté du 30 janvier 2016 visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans VMS Ventures Inc. (« **VMS** ») au moyen d'un plan d'arrangement. Selon les modalités de l'accord, la Société a convenu d'émettre 36 000 000 d'actions ordinaires de la Société en faveur des actionnaires de VMS et de verser une contrepartie en trésorerie de 3 507 \$ qui sera financée par un prêt de 3 507 \$ consenti par VMS à partir de son solde de trésorerie.
- Le 4 avril 2016, la Société a annoncé la signature d'une convention des actionnaires avec les actionnaires de SLM qui détiennent les actions résiduelles de SLM, ce qui confère à RNC le droit, sous forme d'une option d'achat, d'acquérir leurs actions de SLM durant la période de six mois allant du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 30 septembre 2016, selon un ratio d'échange calculé en fonction de la date d'exercice.
- Le 27 avril 2016, la Société a annoncé la réalisation de son acquisition de VMS au moyen d'un plan d'arrangement aux termes duquel elle a acquis la totalité des actions émises et en circulation de VMS.
- Le 9 mai 2016, la Société a conclu une entente avec deux preneurs fermes aux termes de laquelle ces derniers ont convenu de procéder à l'acquisition ferme de 17 060 000 actions ordinaires de la Société au prix de 0,51 \$ l'action ordinaire pour un produit brut de 8 701 \$ (le « placement »). La Société a accordé aux preneurs fermes une option, susceptible d'exercice au même prix pendant 30 jours suivant la clôture du placement, visant l'achat d'une tranche supplémentaire d'au plus 15 % du placement pour couvrir les surallocations, le cas échéant. La clôture du placement devrait avoir lieu vers le 26 mai 2016, sous réserve de l'obtention par la Société de toutes les approbations nécessaires de la part des autorités de réglementation.
- La Société a subi une perte nette de 1,6 M\$ (0,01 \$ par action) pour le trimestre clos le 31 mars 2016, contre une perte nette de 0,3 M\$ (0,00 \$ par action) pour la période correspondante de 2015.

**REVUE DE L'EXPLOITATION****Salt Lake Mining – Mine Beta Hunt**

Au premier trimestre de 2016, 29 387 tonnes de minerai de nickel ont été extraites et 66 243 tonnes de minerai d'or ont été extraites (sur une base de 100 %).

- L'abattage mécanique ouvert par trous profonds a commencé dans la zone Western Flanks. Il s'agit d'un jalon important vers la mise en production aurifère de plus de 4 500 onces d'or et l'atteinte de la cible prévisionnelle de 35 à 45 koz pour 2016.
- L'avancement de la prospection le long de la découverte du filon minéralisé Hand of Faith s'est poursuivi. La mise en valeur se prolonge désormais le long d'une découverte de 41 m. Les résultats à ce jour indiquent que la minéralisation varie d'une pente à l'autre, allant d'un minerai de teneur inférieure (< 1g/t d'or) à des teneurs très élevées. Cette variation de la teneur est typique de ce genre de minéralisation à forte présence de pépites. Le récent échantillonnage de front de taille dans l'avancement méridional a confirmé que cette veine recèle peut-être des teneurs très élevées, soit 193,2 g/t (6,2 oz/t) d'or sur 3,20 m, à teneur non réduite. La minéralisation demeure ouverte dans les deux sens.
- Une campagne souterraine de forage intercalaire au diamant visant les zones Western Flanks and A a débuté en mars 2016. À ce jour, des travaux de forage sur 883 m ont été exécutés et 6 trous ont été forés. De l'or visible a été observé dans certains endroits de la carotte de forage au sein des zones ciblées et tous les trous ont permis de repérer des zones bien minéralisées conformément aux prévisions. La carotte fait présentement l'objet de diagraphies, de coupes et d'échantillonnages, et la Société est en attente des résultats connexes.

**Production du premier trimestre (T1)**

La mine Beta Hunt a été détenue à 66 % pour une période de 15 jours, commencée le 16 mars 2016, au cours du trimestre clos le 31 mars 2016. Le tableau qui suit présente un sommaire de la production de la mine Beta Hunt (sur une base de 100 %) pour le premier trimestre de 2016 :

<b>Activités aurifères et nickélifères de Beta Hunt</b>	<b>T1 2016</b>
Tonnes de nickel extraites (en milliers)	29,4
Tonnes de nickel traitées (en milliers)	29,7
Teneur du minerai de nickel traité (en % de nickel)	3,04
Tonnes de nickel en concentré (en milliers)	0,8
Tonnes d'or extraites (en milliers)	66,2
Teneur du minerai d'or extrait (g/t) <sup>1</sup>	3,10
Tonnes d'or traitées (en milliers)	43,1
Teneur du minerai d'or traité (g/t) <sup>1</sup>	2,64
Or extrait (onces) <sup>1,2</sup>	5 636
Ventes d'or (onces)	3 416
Coût au comptant direct pour l'exploitation de nickel (\$ US par lb) <sup>3</sup>	2,63 \$
Coût au comptant direct pour l'exploitation de nickel (\$ US par tonne) <sup>3</sup>	5 808 \$
Coût de maintien tout compris pour le nickel (\$ US par lb) <sup>3</sup>	2,83 \$
Coût de maintien tout compris pour le nickel (\$ US par tonne) <sup>3</sup>	6 229 \$



Royal Nickel Corporation

1. Les teneurs et le nombre d'onces extraites présentés pour mars 2016 seront établis définitivement lorsque les résultats finaux après traitement du deuxième trimestre de 2016 seront disponibles. Les chiffres fournis ci-dessus tiennent compte des estimations préliminaires de la teneur du minerai brut.
2. Il reste 23 000 tonnes de minéralisation aurifère de la production de mars 2016 qui n'ont pas été traitées et seront prises en compte au deuxième trimestre de 2016.
3. Les charges d'exploitation au comptant, les charges d'exploitation au comptant par tonne et le coût de maintien tout compris sont des mesures non conformes aux IFRS. Ces mesures financières non conformes aux IFRS n'ont aucune signification normalisée prescrite par les IFRS et ne sont donc vraisemblablement pas comparables à des mesures analogues que présentent d'autres émetteurs. La direction utilise ces mesures en interne, car celles-ci lui permettent de mieux évaluer les tendances au chapitre de la performance. La direction sait que nombre d'investisseurs et autres parties utilisent ces mesures pour évaluer la performance de RNC. La direction croit que ces mesures rendent mieux compte de la performance de RNC et fournissent de meilleures indications sur sa performance prévue pour les périodes à venir. Ces données visent à fournir une information supplémentaire et ne doivent pas être analysées isolément ou en remplacement des mesures de la performance préparées conformément aux IFRS.

Le premier trimestre est la période de transition pour la mine Beta Hunt, où l'accélération de la production d'or se poursuit.

### **Projet nickélique Dumont**

Au premier trimestre de 2016, la Société a poursuivi ses activités visant l'évaluation du projet nickélique Dumont. Le programme de travaux s'est concentré sur le programme d'essai en vrac, incluant une usine pilote de traitement des minéraux et le grillage de concentré, l'aide à la préparation de la proposition IAC, ainsi que le soutien et le suivi du dépôt de l'ÉIES. Les principales activités et réalisations pour le trimestre clos le 31 mars 2016 ont notamment porté sur ce qui suit :

- **Essais de grillage** : les essais se sont poursuivis à l'égard du grillage de concentré issu du projet Dumont dans le four de grillage de 12 pouces chez XPS Consulting & Testwork Services. Le grillage a été achevé pour le premier lot de concentré aux fins d'essais ultérieurs sur le nickel calciné par des clients potentiels.
- **Proposition IAC** : En août 2015, il a été annoncé qu'un PA avait été signé avec Ausenco/DF en vue de la préparation d'une proposition de services d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (« IAC ») clé en main à prix forfaitaire. Des travaux sont en cours afin d'étayer la proposition, notamment l'examen des résultats préliminaires et l'aide à l'élaboration des modalités générales.
- **Relations avec les parties intéressées** : Les négociations se sont poursuivies avec la Première Nation Abitibiwinni (la « PNA ») afin d'établir une entente sur les répercussions et les avantages selon le cadre défini par le protocole d'accord (le « PA ») signé le 4 avril 2013. Le PA servira à encadrer la relation entre RNC et la PNA conformément à leur volonté commune d'approfondir leur relation, marquée par la coopération et le respect mutuel, dans le cadre de la mise en valeur du projet nickélique Dumont. Le PA énonce les sujets à l'égard desquels RNC et la PNA se sont engagées à travailler ensemble et à communiquer efficacement afin d'atteindre leurs objectifs communs, tels que la protection et le respect de l'environnement ainsi que le développement de possibilités de formation, d'emploi et d'affaires pour les membres de la communauté Abitibiwinni.

### **Programme et budget d'investissement du projet nickélique Dumont pour 2016**

Les dépenses actuellement estimées pour 2016 pour le projet nickélique Dumont (3,5 M\$) et le siège social (4,4 M\$) dépendent du financement additionnel décrit à la rubrique « Liquidités et sources de financement ».



Royal Nickel Corporation

## **Biens de prospection**

### ***Bien West Raglan***

Le 18 juin 2014, la Société a annoncé qu'elle avait fait l'acquisition d'une participation d'environ 56 % dans TNN, société fermée dont l'actif principal est constitué d'une participation à 100 % dans le projet de sulfure de nickel West Raglan situé au Québec. Le 29 juillet 2014, un rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur le projet West Raglan a été déposé sous le profil de RNC sur SEDAR. La Société détient actuellement une participation d'environ 68 % dans TNN.

West Raglan est un projet avancé d'exploration pour les sulfures de nickel situé au centre de la ceinture de Cape Smith dans le nord du Québec, au Canada. La Ceinture de Cape Smith est l'hôte d'abondants gisements de sulfures de nickel à teneur élevée, y compris deux mines en production, soit la mine Raglan de Glencore et la mine Nunavik de Jilin Jien. Jusqu'à présent, sept zones de minéralisation de sulfures de Ni-Cu-ÉGP ont été repérées sur la propriété de 400 kilomètres carrés de West Raglan. L'une de ces zones, la zone Frontier, compte cinq amas notables de lentilles à haute teneur. Le modèle d'exploration de TNN repose sur la possibilité de constituer des ressources à partir des lentilles minéralisées de Frontier et sur la possibilité d'effectuer des travaux d'exploration pour repérer d'autres lentilles dans la zone Frontier et découvrir de nouvelles concentrations de lentilles dans les autres zones réparties sur l'ensemble de la propriété. La mine Raglan, située dans le même secteur, présente des amas similaires de lentilles minéralisées dans 12 zones distinctes, dont quatre sont présentement en production et alimentent une usine de traitement centrale.

À la date du présent rapport de gestion, West Raglan est considéré comme présentant un potentiel à long terme. La planification d'un programme de prospection pour l'été 2016 est en cours.

### ***Bien Qiqavik***

Le 2 mars 2016, la Société a annoncé qu'elle avait découvert un nouvel axe de minéralisation à haute teneur en or, en argent, en cuivre et en zinc dans son nouveau projet regroupé de Qiqavik dans le nord du Québec. La minéralisation aurifère à haute teneur a été repérée durant la campagne de prospection de 2015 par l'analyse de divers échantillons prélevés au hasard dont la teneur allait de 5 g/t à 198 g/t sur une longueur de 15 km comportant plusieurs zones d'affleurement présentant également des teneurs élevées en argent, en cuivre et en zinc. Cet axe de minéralisation représente une découverte potentiellement importante dans une ceinture volcano-sédimentaire sous-explorée de la ceinture Cape Smith.

À la date du présent rapport de gestion, le projet Qiqavik est considéré comme présentant un potentiel à long terme. La planification d'un programme de prospection pour l'été 2016 est en cours.

### ***Bien Jefmar***

La Société n'a pas réalisé de travaux importants à l'égard du bien Jefmar au cours du trimestre clos le 31 mars 2016.

Les informations techniques figurant dans le présent rapport de gestion ont été approuvées par Alger St-Jean, géologue, vice-président, Exploration de la Société, et par Johnna Muinonen, ingénieure, vice-présidente, Exploitation de la Société, qui sont des « personnes qualifiées » au sens du Règlement 43-101.



**PERSPECTIVES**

La stratégie actuelle de RNC consiste à mettre en valeur le site du projet nickélique ultramafique Dumont et à acquérir des actifs très prometteurs, préférablement générateurs de trésorerie, dans les secteurs des métaux de base et des métaux précieux.

Conformément à cette stratégie de longue date, RNC a annoncé le 1<sup>er</sup> février 2016 deux acquisitions qui transformeront la Société en producteur de nickel, de cuivre et d'or à faibles coûts générateur de trésorerie. Par suite de ces acquisitions d'une participation de 66 % dans Salt Lake Mining Pty Ltd. (« SLM ») et d'une participation de 100 % dans VMS Ventures Inc. (« VMS »), la Société détient une participation dans deux mines en exploitation, à savoir la mine Beta Hunt en Australie-Occidentale détenue à 100 % par SLM et la mine Reed au Manitoba détenue à 30 % par VMS. En 2016, la production de ces deux mines (sur une base de 100 % pour Beta Hunt et de 30 % pour Reed) devrait atteindre environ 3,5 – 4,5 kt de nickel, 4,0 – 4,5 kt de cuivre et 35 – 45 koz d'or alors que la production de Beta Hunt devrait s'accélérer en 2016.

**Prévisions pour 2016 pour la mine Beta Hunt (sur une base de 100%)<sup>1,2,3,4</sup>**

Mine Beta Hunt (\$ US)	Unités	2 <sup>e</sup> semestre de 2015	Prévisions pour 2016
Nickel en concentré	kt Mlb	2,1 4,6	3,5 – 4,5 8 – 10
Production d'or	en milliers d'onces	2,2	35 – 45
Coût au comptant direct (avec l'or en sous-produit)	\$/lb \$/tonne	3,50 \$ 7 700 \$	(1,00) \$ – 0 \$ (2 200) \$ – 0 \$
Coût de maintien tout compris au comptant – nickel en coproduit	\$/lb \$/tonne	4,90 \$ 10 800 \$	3,75 \$ – 4,25 \$ 8 270 \$ – 9 370 \$
Coût de maintien tout compris au comptant – or en coproduit	\$/once	s. o.	800 \$ – 900 \$
Dépenses d'investissement de maintien (incluant la mise en valeur de la mine d'or)	M \$	1 \$	6 \$ – 8 \$

1. Les charges d'exploitation au comptant et les charges d'exploitation au comptant par tonne vendue sont des mesures non conformes aux IFRS. Dans le secteur de l'extraction du nickel, les charges d'exploitation au comptant et les charges d'exploitation au comptant par tonne sont des mesures de la performance couramment utilisées, mais elles n'ont pas de signification normalisée. Les charges d'exploitation au comptant sont calculées d'après les montants inscrits aux états consolidés du résultat global et elles comprennent les charges d'exploitation de la mine tels le coût d'extraction minière, les coûts de traitement et les frais d'administration ainsi que les charges au titre des redevances, mais ne tiennent pas compte de l'amortissement, de l'épuisement et des charges au titre des paiements fondés sur des actions et des coûts de remise en état. Les charges d'exploitation au comptant par tonne sont fondées sur les tonnes vendues et calculées en divisant les charges d'exploitation au comptant par les tonnes de nickel vendues commercialement, ce qui donne les charges d'exploitation au comptant par tonne en \$ US. SLM établit cette information parce qu'elle estime que cette mesure est utile aux investisseurs et aux analystes pour comprendre sa performance opérationnelle et sa capacité de générer des flux de trésorerie. La mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable est celle du coût de production total.
2. Le coût de maintien tout compris et le coût de maintien tout compris par tonne vendue sont des mesures non conformes aux IFRS. Ces mesures visent à aider les lecteurs à évaluer les charges totales liées à la production de nickel provenant des activités d'exploitation courantes. SLM définit le coût de maintien tout compris comme la somme des charges de production, des dépenses d'investissement de maintien (soit les dépenses d'investissement requises pour maintenir les activités d'exploitation courantes à leurs niveaux actuels), des frais généraux et frais d'administration, des charges de prospection dans la mine et de l'augmentation due à la désactualisation du coût de remise en état lié aux activités d'exploitation courantes. Le coût de maintien tout compris ne tient pas compte des dépenses d'investissement liées à la croissance, des charges de prospection liées à la croissance, de l'augmentation due à la désactualisation du coût de remise en état non lié aux activités d'exploitation courantes, des intérêts et autres frais de financement et des taxes et impôts. La mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable est celle du coût de production total.
3. Principales hypothèses pour 2016 : prix du nickel de 4,08 \$/lb, prix de l'or de 1 080 \$/oz et taux de change de 1,43 \$ US = 1 \$ AU.
4. Les informations techniques dans ce tableau ont été préparées conformément aux exigences réglementaires canadiennes, par David Penswick, ingénieur, ou sous la supervision de ce dernier.



Royal Nickel Corporation

**Mise en garde :** La décision de SLM de démarrer la production à la mine Beta Hunt n'était pas fondée sur une étude de faisabilité faisant état de réserves minérales et démontrant la viabilité économique et technique du projet, de telle sorte qu'il pourrait y avoir une plus grande incertitude quant à l'obtention d'un niveau particulier de récupération des métaux ou aux coûts associés à la récupération des métaux, y compris des risques accrus associés à la mise en valeur d'un gisement commercialement exploitable. Historiquement, de tels projets présentent un risque beaucoup plus élevé d'échec économique et technique. Rien ne garantit que les coûts de production seront conformes aux prévisions. L'incapacité de réaliser les coûts de production prévus pourrait avoir une incidence négative significative sur les flux de trésorerie et la rentabilité future de SLM. Le lecteur est aussi prévenu que l'EEP est de nature préliminaire et qu'elle fait état de ressources minérales présumées qui sont considérées trop spéculatives sur le plan géologique pour qu'il soit possible d'appliquer les considérations économiques qui permettraient de les classer dans les réserves minérales. Aucune étude de faisabilité minière n'a été réalisée à Beta Hunt. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée. Il n'y a aucune certitude que les résultats de l'EEP se concrétiseront.

### **Prévision pour 2016 pour la mine Reed**

L'exploitant n'a pas fourni de prévisions concernant la production de la mine Reed. L'information qui suit repose sur l'estimation de la production et des coûts faite par la direction de RNC et n'a pas changé par rapport aux prévisions déjà annoncées. En 2016, RNC estime que sa quote-part de 30 % de la production de la mine Reed se situera dans une fourchette de 4 à 4,5 kt de cuivre et dans une fourchette de 0,5 à 0,75 koz d'or.

Après la réalisation d'une étude de faisabilité positive à l'égard du projet nickélifère Dumont en 2013 et l'obtention du principal permis environnemental en 2015, la Société met maintenant l'accent sur l'accélération du processus de discussions sur le financement avec d'éventuels partenaires stratégiques ou financiers. Royal Nickel continue de travailler avec son conseiller financier, Rothschild, et son conseiller pour le projet de financement par obligations de premier rang, Swedbank, à la mobilisation des capitaux visant à financer toutes les étapes de mise en valeur du projet nickélifère Dumont. Royal Nickel poursuit activement des pourparlers concernant du financement, notamment la possibilité de conclure des partenariats stratégiques, des conventions de coentreprise, des financements de projets par emprunts, des accords d'achat, des financements par redevances ou d'autres formes de financement offertes sur les marchés financiers. Toutefois, le processus de financement est retardé par la conjoncture économique et, bien que RNC demeure optimiste quant à la conclusion imminente d'accords de partenariat et de financement, rien ne garantit que l'une ou l'autre des propositions ou négociations engagées à ce jour aboutira à une proposition exécutoire ou à la signature d'accords définitifs. La Société concentre actuellement ses efforts et ses ressources sur les montages financiers, sur l'avancement des essais de concentrés et sur la collaboration avec DF-Ausenco afin d'appuyer les travaux en vue de la préparation d'une proposition clé en main à prix forfaitaire portant sur le contrat d'ingénierie, d'achat et de construction. Royal Nickel a défini les grandes étapes suivantes pour la réalisation du projet nickélifère Dumont :

- la conclusion d'accords de partenariat et de financement;
- les travaux de construction devraient s'échelonner sur 24 mois après l'obtention du financement et l'achèvement des travaux d'ingénierie détaillée;
- la mise en service du projet devrait commencer 10 à 11 trimestres après l'obtention du financement.

RNC continuera de travailler avec la collectivité locale afin de maintenir d'excellentes communications et relations à chacune des étapes de la mise en valeur du projet.

En outre, la Société analyse activement les données géophysiques issues du programme de prospection fructueux de 2015 visant le projet de sulfures de nickel West Raglan qu'elle détient à 68 % afin de permettre la préparation des prochaines étapes du projet.



En plus de se concentrer sur les travaux liés à l'intégration des acquisitions de SLM et de VMS et à l'avancement des projets Dumont et West Raglan, la Société reste à l'affût des possibilités d'acquisition de biens fort prometteurs, générateurs de trésorerie de préférence, pour faire fructifier ses activités dans les secteurs des métaux de base et des métaux du groupe du platine. La Société entend se concentrer à cet égard sur des territoires où elle estime être en mesure de gérer le risque. Royal Nickel estime qu'elle réussira à mettre en œuvre sa stratégie grâce à ses atouts uniques, à la vaste expérience de sa direction et aux excellentes relations qu'elle entretient au sein du secteur des minéraux.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### Comparaison des trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015

La perte nette de la Société a totalisé 1,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2016, soit une perte de base et diluée de 0,01 \$ par action, contre une perte nette de 0,3 M\$, soit une perte de base et diluée de 0,00 \$ par action, pour le trimestre clos le 31 mars 2015. Cette augmentation de 1,3 M\$ de la perte nette s'explique principalement par une hausse des frais généraux et frais d'administration (1,2 M\$).

L'augmentation des frais généraux et frais d'administration (1,2 M\$) est imputable principalement aux frais liés à l'acquisition (0,6 M\$) par la Société de SLM et aux frais liés à l'expansion commerciale (0,4 \$).

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

### Sommaire des résultats trimestriels

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	2016				2015			2014
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Perte attribuable aux actionnaires de RNC	(1 696) \$ <sup>1</sup>	(2 531) \$ <sup>2</sup>	(1 326) \$	(1 214) \$	(251) \$ <sup>3</sup>	(3 008) \$ <sup>4</sup>	(1 591) \$	(3 006) \$ <sup>5</sup>
Perte de base et diluée par action, attribuable à RNC	(0,01) \$	(0,02) \$	(0,01) \$	(0,01) \$	(0,00) \$	(0,04) \$	(0,01) \$	(0,03) \$

1. La perte de 1,7 M\$ inscrite pour le trimestre est plus élevée qu'à l'habitude en raison principalement de l'augmentation des frais généraux et frais d'administration (1,2 M\$).
2. La perte de 2,5 M\$ inscrite pour le trimestre est plus élevée qu'à l'habitude en raison principalement de l'augmentation des frais généraux et frais d'administration (2,2 M\$).
3. La perte de 0,3 M\$ pour le trimestre est moins élevée qu'à l'habitude en raison principalement de la baisse des frais généraux et frais d'administration (1,1 M\$) et de la hausse du produit d'impôt différé (1,1 M\$).
4. La perte de 3,0 M\$ inscrite pour le trimestre est plus élevée qu'à l'habitude en raison principalement de la réduction plus importante de la valeur des participations détenues dans des biens miniers (1,3 M\$).
5. La perte de 3,0 M\$ inscrite pour le trimestre est plus élevée qu'à l'habitude en raison principalement de l'augmentation de la charge hors trésorerie au titre des paiements fondés sur des actions, qui s'est établie à 1,3 M\$. L'augmentation de la charge hors trésorerie au titre des paiements fondés sur des actions est principalement attribuable aux frais liés à l'acquisition des droits de 0,8 M\$ et à une charge découlant de l'évaluation à la valeur de marché des droits différés à la valeur d'actions, des droits à la valeur d'actions de négociation restreinte et des droits à l'appréciation d'actions de 0,3 M\$.

**FLUX DE TRÉSORERIE, LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT**

	Trimestres clos les 31 mars	
<b>Entrées et sorties de trésorerie</b>		
(en milliers de dollars)	<b>2016</b>	2015
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement	<b>(1 927) \$</b>	(857) \$
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	<b>1</b>	(578)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	<b>(1 926)</b>	(1 435)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	<b>(532)</b>	1 077
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	<b>(6)</b>	(5)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>(2 464) \$</b>	(363) \$

**Activités d'exploitation**

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement se sont chiffrées à 1,9 M\$, contre 0,9 M\$ pour la période correspondante de 2015. Cette augmentation des sorties de trésorerie vient principalement de la hausse des frais généraux et frais d'administration évoquée plus haut sous la rubrique « Résultats d'exploitation ». Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, le solde des éléments hors trésorerie du fonds de roulement est demeuré stable alors qu'il avait augmenté de 0,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (0,6 M\$) découle principalement d'une diminution des créances, acomptes et charges payées d'avance (2,5 M\$) et d'une augmentation des dettes d'exploitation et charges à payer (1,2 M\$), contrebalancée par la hausse des stocks (3,3 M\$), pour le trimestre clos le 31 mars 2016. Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 2,1 M\$, contre des sorties de 1,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2015.

**Activités d'investissement**

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont élevées à 0,5 M\$, ce qui rend compte de l'acquisition de la participation initiale de 20 % dans SLM (2,5 M\$), des dépenses liées aux participations dans des biens miniers (1,6 M\$) et de l'acquisition d'immobilisations corporelles (0,5 M\$), facteurs contrebalancés par la trésorerie acquise dans le cadre de l'acquisition de SLM (4,2 M\$). Pour le trimestre clos le 31 mars 2015, les entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 1,1 M\$, ce qui rend compte des crédits d'impôt reçus (1,0 M\$) et de la réduction du placement donné en garantie (1,0 M\$) en partie contrebalancés par les dépenses liées aux participations dans des biens miniers (0,9 M\$).

**Activités de financement**

Pour les trimestres clos les 31 mars 2016 et 2015, les seules activités de financement ont consisté en de modestes remboursements de capital sur les contrats de location-financement.



Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, les activités d'exploitation, les activités d'investissement et les activités de financement ont donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 2,5 M\$, contre des sorties de trésorerie nettes de 0,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

<b>Liquidités et sources de financement</b> (en milliers de dollars)	<b>31 mars 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>7 170 \$</b>	9 634 \$
Fonds de roulement <sup>1</sup>	<b>(5 749) \$</b>	7 796 \$
Immobilisations corporelles <sup>2</sup>	<b>39 467 \$</b>	1 151 \$
Participations dans des biens miniers	<b>70 612 \$</b>	69 290 \$
Total de l'actif	<b>124 893 \$</b>	82 559 \$
Capitaux propres	<b>77 847 \$</b>	68 278 \$

1. Le fonds de roulement correspond à l'actif courant diminué du passif courant.
2. Attribuable principalement à l'acquisition de SLM et à la répartition provisoire du prix d'achat connexe.

Au 31 mars 2016, la Société était en période de transition du stade de la prospection et de l'évaluation à celui de la production de nickel, de cuivre et de métaux précieux et elle n'avait donc, jusqu'à récemment, aucune source de produits d'exploitation et comptait sur des fonds externes pour financer la poursuite de son programme de prospection et d'évaluation. Par le passé, les principales sources de financement de la Société ont été l'émission de titres de capitaux propres en contrepartie de trésorerie, la vente du droit de RCSF, les fonds reçus du gouvernement du Québec sous forme de crédits d'impôt minier attribués en fonction des dépenses de prospection admissibles, les produits d'intérêts ainsi que les fonds touchés à l'exercice d'options sur actions et de bons de souscription.

Le résultat des efforts futurs de la Société en vue de l'obtention de financement dépend de plusieurs facteurs, dont la conjoncture économique ainsi que de la volatilité des marchés financiers.

Au 31 mars 2016, le fonds de roulement négatif de la Société s'élevait à 5,7 M\$, contre un fonds de roulement positif de 7,8 M\$ au 31 décembre 2015. Cette diminution du fonds de roulement au 31 mars 2016 rend compte principalement du fonds de roulement négatif repris dans le cadre de l'opération visant SLM, du paiement initial au titre de l'acquisition de SLM, des frais généraux et frais d'administration ainsi que des investissements continus dans le projet nickélifère Dumont.

Au 31 mars 2016, la Société disposait de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 7,2 M\$. La direction estime que ces fonds ne seront pas suffisants pour financer l'avancement du projet nickélifère Dumont, honorer ses obligations, engager les frais nécessaires à l'accélération de l'extraction aurifère de la mine Beta Hunt pour atteindre des niveaux de production commerciale et les frais connexes de mise en valeur ainsi qu'acquitter les frais généraux et frais d'administration pour les 12 prochains mois. En attendant de trouver du financement à des conditions acceptables, la Société a pris des mesures pour limiter les travaux de prospection et d'évaluation en cours et réduire ses charges d'exploitation. Cette situation donne lieu à des incertitudes considérables qui laissent planer un doute important sur la capacité de la Société de poursuivre ses activités. La capacité de la Société de poursuivre son exploitation et de financer ses activités de prospection, d'évaluation, de mise en valeur et d'acquisition dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire, sous une forme ou une autre, notamment par l'émission d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres, par la réduction des dépenses ou par une combinaison de partenariats stratégiques, de coentreprises, de financements de projet par emprunts, d'accords d'achat, de financements par redevances et d'autres formes de financement offertes sur les marchés financiers. Bien que la direction ait réussi à trouver du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle sera à nouveau en mesure d'y parvenir dans l'avenir ou que ces sources de financement ou initiatives seront accessibles à des conditions acceptables pour la Société.

Après le 31 mars 2016, la Société a conclu une entente avec deux preneurs fermes aux termes de laquelle ces derniers ont convenu d'acheter des actions ordinaires de la Société pour un produit brut de 8 701 \$. Se reporter à la note 19 des états financiers.



Le risque de crédit lié aux instruments financiers de la Société est minime car, conformément à sa politique de placement, l'excédent de trésorerie est principalement placé dans des comptes d'épargne à intérêt élevé auprès de grandes banques canadiennes et australiennes.

## ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

(en milliers de dollars)	Total	Montants à payer par période			
		Moins de un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Après 5 ans
Contrats de location-financement	21 \$	21 \$	- \$	- \$	- \$
Contrats de location simple	890	870	20	-	-
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>911 \$</b>	<b>891 \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

La Société a actuellement l'obligation de verser des redevances au titre de la mine Beta Hunt i) à Consolidated Minerals, au taux de 3 % (à un prix du nickel inférieur à 17 500 \$ A/t) ou de 5 % (à un prix du nickel de 17 500 \$ A/t ou plus) jusqu'à ce que le total des versements de redevances ait atteint 16 M\$ A; ii) au gouvernement de l'Australie-Occidentale, au taux de 2,5 % au titre de l'or et du nickel; iii) à St Ives Gold Mining Company Pty Limited, au taux de 1 % au titre du nickel et de 6 % au titre de l'or; et iv) à Resource Income Fund LP, au taux de 0,5 % au titre du nickel et de 1,5 % au titre de l'or.

## ARRANGEMENTS NON COMPTABILISÉS

En date du présent rapport de gestion, la Société n'avait conclu aucun arrangement non comptabilisé ayant ou pouvant raisonnablement avoir une incidence actuelle ou éventuelle sur ses résultats d'exploitation ou sur sa situation financière, y compris sur les questions liées aux liquidités et aux sources de financement.

## TRANSACTIONS ENVISAGÉES

À l'occasion, dans le cours normal de ses activités, la Société envisage des acquisitions de biens, des coentreprises, des prises de contrôle ou d'autres investissements et d'autres possibilités. La Société communiquera les informations relatives à toute occasion de cette nature au moment requis selon les règlements sur les valeurs mobilières applicables.

## ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 MARS 2016

Le 1<sup>er</sup> février 2016, la Société a annoncé qu'elle avait conclu un accord définitif daté du 30 janvier 2016 visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans VMS Ventures Inc. (« VMS ») au moyen d'un plan d'arrangement. La clôture de l'opération a eu lieu le 27 avril 2016. VMS est devenue une filiale entièrement détenue de RNC et la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de VMS ont été transférées à RNC en contrepartie de l'émission par RNC d'un total de 36 000 000 d'actions ordinaires de RNC et du paiement de 3 507 000 \$ CA aux anciens actionnaires de VMS.

Pour un complément d'information concernant l'acquisition de VMS, voir le communiqué de presse de RNC daté du 1<sup>er</sup> février 2016 qui est accessible sur [www.royalnickel.com](http://www.royalnickel.com) et qui a été déposé sous le profil de RNC au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).



### **VMS – Aperçu de la mine Reed**

VMS détient 30 % de la mine Reed, située près de Flin Flon, au Manitoba. VMS a annoncé la découverte du bien Reed en 2007 et, après un suivi par forage, a conclu une entente de coentreprise avec Hudbay Minerals Inc. en 2010. Aux termes de cette entente, Hudbay est devenu propriétaire et exploitant du projet Reed selon une participation de 70 % et VMS a conservé une participation de 30 %. En décembre 2011, Hudbay a approuvé la construction de la mine Reed. Le budget des dépenses en immobilisations alloué pour la construction de la mine Reed était de 72 M\$ CA. La production de la mine Reed a débuté en septembre 2013 et le 1<sup>er</sup> avril 2014, la mine a atteint la production commerciale.

### **Mine Reed**

La clôture de l'acquisition par RNC d'une participation de 100 % dans VMS Ventures, dont le principal actif est une participation de 30 % dans la mine Reed, a eu lieu le 27 avril 2016. Les résultats financiers et d'exploitation du premier trimestre de la mine Reed Mine n'ont donc pas été inclus dans les résultats consolidés de RNC pour le premier trimestre.

### **Production de la mine Reed au premier trimestre de 2016**

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, la participation de 30 % de VMS dans le métal contenu dans la production de concentré de la mine Reed s'est chiffrée à 1,1 kt de cuivre et à 0,3 koz d'or.

Résultat d'exploitation de la mine Reed Mine pour le premier trimestre de 2016 (sur une base de 100 %)

	<b>T1 2016</b>	<b>T1 2015</b>
Minerai (tonnes extraites)	111 461	118 645
Minerai (tonnes broyées)	94 997	122 609
Cuivre (%)	4,38	2,81
Zinc (%)	0,82	0,68
Or (g/t)	0,54	0,60
Argent (g/t)	7,21	6,68

Au cours du premier trimestre de 2016, de stocks de minerai extrait de la mine Reed d'environ 16 kt (sur une base de 100 %), d'une teneur moyenne de 4,2 % en cuivre, ont été constitués, ce qui a influé sur les produits tirés des ventes de minerai disponible pour réduire le solde du prêt à rembourser à Hudbay. RNC prévoit que les produits associés aux stocks de minerai constitués seront réalisés en 2016, à la suite des travaux de maintenance non planifiés effectués au premier trimestre de 2016 à l'égard du concentrateur de Hudbay dans la zone de Flin Flon. Au 31 mars 2016, le solde du prêt à rembourser à Hudbay s'établissait à 16,3 M\$, ce qui représente une réduction de 0,7 \$ million de la somme de 17,0 M\$ due à Hudbay au 31 décembre 2015. Au cours du premier trimestre de 2016, un montant de 0,5 M\$ a été ajouté au solde du prêt à rembourser à Hudbay afin de rendre compte des charges de traitement réellement engagées pour la production de 2015.

Pour un complément d'information concernant l'acquisition de VMS et la mine Reed, voir les communiqués de presse de RNC datés du 1<sup>er</sup> février 2016 et du 27 avril 2016 accessibles au [www.royalnickel.com](http://www.royalnickel.com) et déposés sous le profil de RNC au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).



Royal Nickel Corporation

## **DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION**

Au 16 mai 2016, 200 905 629 actions ordinaires de la Société étaient émises et en circulation.

Au 16 mai 2016, les titres de la Société ci-dessous, convertibles en actions ordinaires, étaient en cours :

	Nombre de titres	Prix d'exercice moyen pondéré
Options sur actions	16 762 852	0,51 \$
Bons de souscription	5 723 136	0,73 \$
Bons de souscription attribués à titre de rémunération <sup>1</sup>	575 460	0,60 \$

1. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier peut être exercé au prix de 0,80 \$ et confère à son détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la Société au plus tard le 11 juillet 2016.

Au 16 mai 2016, les titres de la Société ci-dessous, remboursables au gré du porteur contre de la trésorerie ou des actions ordinaires, étaient en cours :

	Nombre de titres
Droits différés à la valeur d'actions	1 097 343
Droits à la valeur d'actions de négociation restreinte	2 310 772

Selon la convention datée du 8 mars 2007 aux termes de laquelle Royal Nickel a acquis une participation exclusive dans les concessions minières Marbaw, la Société est tenue d'émettre 7 000 000 d'actions ordinaires de RNC à l'intention de Marbaw à la mise en production commerciale du bien minier ou à sa cession à un tiers (notamment dans le cadre d'une fusion, d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs).

## **CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Le 15 mars 2016, la Société a réalisé l'acquisition d'une participation dans SLM. Les résultats d'exploitation de SLM ont été inclus dans les états financiers à compter de la date de l'acquisition. Toutefois, la Société n'a pas encore terminé l'examen des contrôles internes mis en œuvre par SLM. La Société travaille actuellement à élargir son programme de contrôles et procédures de communication de l'information et son programme de conformité relativement au contrôle interne à l'égard de l'information financière afin d'y inclure SLM au cours de l'exercice à venir. Par conséquent, le chef de la direction et le chef des finances de la Société ont limité la portée de leur examen visant la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des tests visant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de manière à exclure les contrôles, procédures et politiques de SLM de l'attestation concernant le contrôle interne au 31 mars 2016. L'information financière relative à SLM est fournie aux rubriques « Description des activités » et « Résultats d'exploitation » du présent rapport de gestion et à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 mars 2016.

À l'exception de ce qui est mentionné ci-dessus, il n'y a eu aucune modification aux contrôles internes à l'égard de l'information financière durant le trimestre clos le 31 mars 2016 qui a eu, ou serait raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.





Royal Nickel Corporation

## **NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE**

---

Les méthodes comptables qu'a employées la Société pour dresser les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre clos le 31 mars 2016 sont les mêmes que celles qu'elle a utilisées pour établir les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, sauf en ce qui concerne les méthodes utilisées pour comptabiliser les activités de SLM. Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## **FACTEURS DE RISQUE**

---

La Société est exposée à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les facteurs de risque auxquels est exposée la Société sont présentés dans sa plus récente notice annuelle déposée auprès des organismes de réglementation provinciaux canadiens, accessible au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## **MESURES NON CONFORMES AUX IFRS**

---

Dans le présent rapport de gestion sont mentionnés les charges d'exploitation au comptant, les charges d'exploitation au comptant par tonne, ainsi que le coût de maintien tout compris, qui ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS. Ces mesures financières non conformes aux IFRS n'ont aucune signification normalisée prescrite par les IFRS et ne sont donc vraisemblablement pas comparables à des mesures analogues que présentent d'autres émetteurs. La direction utilise ces mesures en interne, car celles-ci lui permettent de mieux évaluer les tendances au chapitre de la performance. La direction sait que nombre d'investisseurs et autres parties utilisent ces mesures pour évaluer la performance de la Société. La direction croit que ces mesures rendent mieux compte de la performance de la Société et fournissent de meilleures indications sur sa performance prévue pour les périodes à venir. Ces données visent à fournir une information supplémentaire et ne doivent pas être analysées isolément ou en remplacement des mesures de la performance préparées conformément aux IFRS.

En 2016, la Société amorce sa transition du stade de la prospection et de l'évaluation à celui de la production nickélifère, cuprifère et aurifère. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, la Société a acquis la mine Beta Hunt et a commencé à présenter la production de nickel connexe. La mine Beta Hunt est elle-même en transition, puisque la production d'or est en train de s'ajouter à celle de nickel. Par conséquent, les résultats de 2016 ne seront pas directement comparables à ceux des exercices antérieurs ou futurs.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement de ces mesures non conformes aux IFRS aux mesures conformes aux IFRS le plus directement comparables.

### **Charges d'exploitation au comptant**

La Société utilise cette mesure en interne afin d'évaluer sa performance opérationnelle sous-jacente. La direction estime que les charges d'exploitation au comptant permettent de mieux évaluer les résultats des activités sous-jacentes de la mine Beta Hunt.



Les activités essentielles de la Société sont l'extraction de nickel et d'or. Étant donné que la Société n'est pas encore parvenue à la production commerciale d'or, les coûts en fonction des sous-produits ou des coproduits ne sont pas présentés et les charges d'exploitation au comptant présentées ci-après visent uniquement sa production de nickel.

	Trimestre clos le 31 mars 2016	Période du 16 mars au 31 mars 2016
<b>Nickel</b> (en milliers de dollars, sauf les données par tonne ou par livre)		
Tonnes de minerai de nickel traitées	29 747	6 990
Charges de production et de transformation en sous-traitance	3 180 \$	1 010 \$
Charges de redevances	541	187
Frais généraux et frais d'administration liés à la production	430	144
Charges d'exploitation (visant les tonnes traitées) (\$ CA)	4 151 \$	1 341 \$
Taux de change moyen (1 \$ CA – \$ US)	0,73	0,76
Charges d'exploitation au comptant (\$ US)	3 020 \$	1 025 \$
Charges d'exploitation au comptant (par tonne traitée) (\$ US)	102 \$	147 \$
Tonnes de nickel vendues (à payer)	520	212
Charges d'exploitation au comptant (\$ US)	3 020 \$	1 025 \$
Charges d'exploitation au comptant (par tonne vendue) (\$ US)	5 808 \$	4 846 \$
Charges d'exploitation au comptant (par lb vendue) (\$ US)	2,63 \$	2,20 \$

### Coût de maintien tout compris

Le coût de maintien tout compris correspond au total des charges d'exploitation au comptant, des frais généraux et frais d'administration du siège social et des dépenses d'investissement de maintien.

	Trimestre clos le 31 mars 2016	Période du 16 mars au 31 mars 2016
<b>Nickel</b> (en milliers de dollars, sauf les données par tonne ou par livre)		
Tonnes de nickel vendues (à payer)	520	212
Charges d'exploitation au comptant (\$ US)	3 020 \$	1 025 \$
Frais généraux et frais d'administration du siège social (\$ US)	100	40
Dépenses d'investissement de maintien (\$ US)	119	-
Coût de maintien tout compris (\$ US)	3 239 \$	1 065 \$
Coût de maintien tout compris (par tonne vendue) (\$ US)	6 229 \$	5 023 \$
Coût de maintien tout compris (par livre vendue) (\$ US)	2,83 \$	2,28 \$